

Présents : G Toussaint, D Bontems, JC De-Guis, P Jacquemin, S Julien, A Quintus, W Roux-Marchand

Excusés : C Jarrousse, L Martin

- Point financier : nous commençons 2019 avec 10814,56 euro. Nous avons bénéficié d'une subvention de 4000 euro de l'Etat, 2000 du Conseil départemental. Les formations laïcité rapportent 800 euro par prestation.
Frais de déplacement : actuellement le remboursement est de 0,32 du km, facturé 0,595. Le trésorier propose de le passer à 0,40.
Les frais de déplacement de l'intervention au lycée de Longwy ont été réglés par le lycée
- Amende ou malveillance ? l'association est passible d'une amende de l'AFP pour avoir mis 8 photos sur notre site. Ces photos ont été retirées et un courrier est fait pour demander une exonération de cette amende. JF Clément note notre candeur...
- Les actions à venir :
 1. La journée migration : cette journée de réflexion répond à une demande de Mr Boiffin pour améliorer l'articulation Etat/associations. D Poisson
 2. Mercredis : la réflexion poursuit son cours. G Toussaint
 3. Assises sur l'autonomie des personnes âgées les 5 et 6 février (film et journée de débat). G Toussaint
- Demandes :
 1. Nous sommes sollicités par DEDALE pour un travail sur la figure du héros. Qui pour répondre ? JF Clément ? CI Vautrin ?
 2. Demande de Carole Grandjean à CAL pour animer le débat du 4 février à 18h dans le cadre du grand débat national, ce en raison de notre indépendance
Discussion animée car les avis sont partagés. Les uns estiment que nous sommes concernés et qu'il est regrettable de nous mettre en retrait. D'autres pensent que notre association en intervenant cautionnerait une opération politique. Enfin, il y a la crainte que nos membres puissent avoir des difficultés à garder une neutralité d'opinion en menant les débats.
La décision arrêtée : nous répondons négativement à la demande qui nous est adressée en précisant que nous ouvrons notre propre débat et ferons remonter nos contributions.
Nous serons cohérents et répondrons de la même façon si nous sommes sollicités par d'autres élus ou instances. Chaque membre de l'association peut bien sûr intervenir en tant que citoyen, en son nom propre
Nous mènerons notre débat le 4 février après-midi.
- Dates :

Dimanche 20 janvier à 14h : réunion commission Santé chez Catherine Mercier-Toussaint
Lundi 4 février 10h CA, 14h débat, collation apportée par chacun, espace Coppens. Salle réservée jusque 17h
Mercredi 13 février à 14h30, réunion commission médias chez Denise Bontems

Le prochain CA se tiendra le 4 février à 10h espace Coppins. Il sera suivi par un débat à 14h. Entre ces deux moments de travail, nous partagerons une collation que nous aurons apportée.